

## **THÈME SPÉCIAL: L'ADULTÈRE (EXODE 20:14, BDB 610, KB 658)**

### **I. Contexte**

- A. C'est évident que ce commandement est relatif au respect que l'on a de Dieu, lequel respect se manifeste dans le respect que l'on a vis-à-vis de la vie, de la femme, et de biens de son prochain (cfr. Jér. 5:8). Ceci se vérifie par l'ordre différent de ces commandements dans la version de Septante.
- B. Le parallèle dans le livre de Deutéronome montre la justesse d'adopter cette ancienne vérité dans notre culture.
- C. De même que le respect dû aux parents était considéré comme clé d'une société stable, il en est de même de ce commandement.
- D. Ce commandement implique aussi que Dieu est maître et contrôle notre vie sexuelle et familiale.

### **II. Etude des Mots**

Le terme principal de ce texte est "adultère." Il est crucial que l'on comprenne ce terme à la lumière de la culture Hébraïque antique:

- A. Ce terme, dans le contexte de l'Ancien Testament, est distinct de la "fornication." L'adultère implique qu'au moins une des parties concernées dans la relation sexuelle est mariée. Le terme "fornication" implique que toutes les parties ne sont pas mariées (cfr. Prov. 29:3; 31:3). La distinction disparaît dans les termes Grecs du Nouveau Testament.
- B. Cette possibilité explique la raison de la mise en évidence du statut marital car cela se rapporte à l'importance des droits successoraux, lesquels étaient inclus dans la promesse Divine d'un "pays/la terre promise." Tous les cinquante ans (Jubilée) toutes les terres devaient revenir aux propriétaires tribaux originels (cfr. Lévit. 25:8-17).
- C. L'adultère était culturellement condamné, bien avant la Loi Mosaïque (cfr. Gen. 12:10...; 26:7...; 39:9).
- D. L'adultère était considéré comme un péché contre:
  - 1. le prochain – Exode 20:14; Deut. 5:18
  - 2. le mariage – Lévit. 18:20
  - 3. Dieu – Gen. 20:2-13; 26:7-11
- E. Il était punis de mort pour les deux parties
  - 1. Lévit. 20:10
  - 2. Deut. 22:22-24
  - 3. Ezéch. 16:40 (métaphore)
  - 4. des mises en garde strictes sont trouvées dans Proverbes 1-9

### **III. Relation avec le Nouveau Testament**

- A. Jésus a utilisé Lévit. 19:18 comme un résumé de l'Ancien Testament (cfr. Luc 10:27). Ce qui confirme que les Dix Commandements se rapportent à notre façon de traiter les autres.
- B. Jésus a intensifié ces commandements dans Matth. 5:28. Il a mis l'accent sur le mobile plutôt que sur l'action. Les Juifs considéraient la pensée comme la couche de l'âme. Ce que l'on pense c'est ce que l'on est réellement (Prov. 23:7). Ce qui rend l'observation de Dix Paroles/Commandements presque impossible – ils ne sont que le but! (cfr. Gal. 2:15-3:29).

### **IV. Application Moderne**

- A. Le mariage est probablement la meilleure analogie moderne d'un engagement de foi à vie au nom de Dieu. C'est notre meilleure chance de comprendre les réalités des concepts de l'alliance de l'Ancien Testament (Mal. 2:14). Le respect de notre conjoint dans tous les aspects de la vie, y compris la sexualité humaine, nous aide à comprendre la force de ce ce

verset.

- B. La stabilité et la loyauté conjugale, à l'instar du respect dû aux parents, est un pilier majeur de la force et longévité de la société.
- C. Il convient de souligner que la sexualité humaine est un don de Dieu (cfr. Gen.1:27,28; 9:1,7 ). C'était son idée et sa volonté pour l'humanité. Ces directives ne sont pas destinées à contrecarrer la liberté et la joie de l'homme, mais de fournir quelques directives divines à l'humanité déchue. Les limites sont révélées pour notre intérêt et bonheur à long terme. Quoique l'homme ait abusé de la sexualité, de même qu'il a abusé des autres dons de Dieu, elle demeure une puissante pulsion dans l'homme qui doit être sous contrôle et direction de Dieu.
- D. les directives de la sexualité doivent observées de sorte que le caractère sacré de la personne humaine (femelle ou mâle) soit respecté parce qu'ils sont (homme et femme) créés à l'image de Dieu (Gen. 1:27). Notre accentuation déchue du "moi" est plus qu'évidente dans ce domaine.